Colette CAPDEVIELLE

La lettre d'information mensuelle de votre députée - numéro 12

L'édito

Un budget, enfin !

Au lendemain d'une bonne vingtaine de cérémonies de vœux dans toute la circonscription, j'ai vite compris la lassitude et la nécessité de stabilité dans le fonctionnement de nos institutions.

Certains font semblant d'ignorer que la gauche n'est pas majoritaire à l'Assemblée nationale, pas plus que la droite, le centre et l'extrême droite.

Les électeurs ont décidé de ne donner la majorité à aucun groupe politique mais ont placé la gauche en tête.

En décembre 2024, puis en septembre 2025, nous avons fait tomber les gouvernements BARNIER et BAYROU, sans la moindre hésitation.

Au contraire de ses deux prédécesseurs, Sébastien LECORNU nous a invités à la table des négociations.

Dans la situation politique inédite que nous connaissons nous avons fait le choix du « parlementarisme rationalisé » pour introduire des inflexions substantielles dans les textes budgétaires inacceptables soumis à notre vote.

Nous avons obtenu entre autres, la suspension de la réforme des retraites, effacé le spectre de l'année blanche sur toutes les prestations sociales, obtenu une revalorisation importante de la prime d'activité, le repas étudiant à 1 euro, la relance de la prime Renov, empêché des coups de rabots dans la santé, le logement social, l'éducation ...

Ce n'est pas, loin s'en faut, un budget socialiste !

C'est un budget de compromis dans lequel chacun peut trouver la marque de ses défaites et victoires.

Nous avons fait à l'assemblée nationale ce que les élus locaux font dans les territoires.

Certains croient encore au « Grand Soir » ! Je respecte cette position.

Dans la situation politique actuelle, face à une assemblée divisée en 3 blocs, j'ai fait le choix de la responsabilité.

En ce sens j'estime avoir rempli la fonction pour laquelle j'ai été élue.

SOMMAIRE

- À l'Assemblée nationale
- QEG
- En circonscription
- En images

Lors de la Commission des lois tenue à l'Ecole nationale de la Magistrature de Bordeaux

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Droit au logement : près d'une agence immobilière sur deux accepte des critères discriminatoires

Le droit au logement est un droit fondamental. Pourtant, en France, en 2026, l'accès au logement est parfois conditionné à des critères que la loi condamne, notamment eu égard aux origines supposées des personnes. C'est inadmissible.
C'est le sens de la question d'actualité que j'ai posée au gouvernement lors de la séance du 26 janvier suite au testing effectué par SOS Racisme.
Selon ce dernier : près d'une agence immobilière sur deux accepte des critères racistes pour l'accès au logement.
Ce même testing avait déjà démontré cette tendance en 2019 puis 2022. Depuis, rien n'a changé.
Les formations aux personnels des agences immobilières ne suffisent pas. Les résultats du testing en attestent.
Il faut pouvoir contrôler et sanctionner si nécessaire. Cette situation qui prive certains citoyens d'un droit fondamental du fait de leurs noms ou origines n'est plus acceptable.
J'appelle le Gouvernement à prendre des décisions courageuses.

Écouter la question au Gouvernement

Une rencontre pour défendre l'avenir de l'euskara

Lundi 12 janvier, avec la Présidente de l'Office Public de la Langue Basque (OPLB) et mes collègues parlementaires, nous avons été reçus par le ministre de l'Éducation nationale.
Cette rencontre a permis d'aborder des enjeux déterminants pour l'avenir de l'euskara : la formation des enseignants, indispensable au développement de l'enseignement bilingue et immersif ; la reconnaissance encore insuffisante de l'enseignement bilingue au lycée ; et la nécessaire généralisation de cette offre afin de garantir une véritable continuité des parcours scolaires.
La qualité des échanges a mis en évidence la connaissance approfondie du ministre des enjeux portés par l'OPLB et de la politique linguistique en faveur de la langue basque.

L'Ecole nationale de la Magistrature accueille la Commission des lois de l'Assemblée nationale

Le 8 janvier dernier, de façon exceptionnelle, la Commission des lois se tenait pour la première fois à l'École nationale de la magistrature à Bordeaux devant 500 auditeurs de justice.

Tout mon soutien à l'autorité judiciaire

Cette Commission des lois délocalisée a examiné un rapport consacré aux transfèrements et extractions de détenus.

À cette occasion, j'ai tenu à rappeler mon soutien aux magistrats dont l'engagement au service de la justice doit être respecté. Un rappel nécessaire dans un contexte général où l'autorité judiciaire et l'état de droit ont récemment été attaqués à plusieurs reprises par des prises de position politiques injustes.

Un rappel pour insister sur l'importance du principe constitutionnel de la séparation des pouvoirs.

Focus sur la Maison d'arrêt de Bayonne

À cette occasion, j'ai à nouveau alerté sur la situation très préoccupante de la Maison d'arrêt de Bayonne, dont le taux de surpopulation est le plus important d'Aquitaine.
La sécurité des personnels pénitentiaires, le bon fonctionnement de la justice, les conditions de détention ne peuvent être négligés.
Je continuerai à agir en ce sens.

Voir l'intervention en Commission des lois

QUESTION ÉCRITE AU GOUVERNEMENT

QEG n° 8019
Saturation du nombre de places disponibles à l'examen du permis de conduire

Au mois de juillet dernier, face aux délais d'attente particulièrement longs et à l'impossibilité pour certains administrés de passer leur permis de conduire - sésame pourtant essentiel à l'insertion professionnelle et sociale-, j'ai interrogé le Gouvernement sur les mesures qu'il entend mettre en œuvre pour pallier cette problématique qui génère, en prime, des situations tendues entre candidats et professionnels du secteur.

QEG n°8019

Mme Colette Capdevielle interroge M. le ministre auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargé des transports, sur les difficultés rencontrées par de nombreux candidats pour obtenir une date d'examen au permis de conduire, en raison du manque de places disponibles dans plusieurs départements. Le permis de conduire est une étape essentielle d'insertion sociale et professionnelle, en particulier dans les territoires peu ou mal desservis. Or dans plusieurs départements, dont celui des Pyrénées-Atlantiques, les délais d'attente pour passer l'examen du permis de conduire s'allongent considérablement, faute de places disponibles. Ainsi, une part non négligeable de demandes (jusqu'à 20 %) ne peuvent être honorées. Cette situation tendue s'accompagne d'une multiplication du nombre d'agressions envers les inspecteurs : en 2023, une augmentation de 40 % de ces violences a été constatée par rapport à l'année précédente. Le permis de conduire constitue une condition d'employabilité parfois essentielle, dans la mesure où de nombreux postes exigent une mobilité minimale. Dès lors, ne pas pouvoir passer l'examen peut constituer une entrave majeure à l'embauche, en particulier pour les jeunes, les demandeurs d'emploi, les apprentis ou les personnes engagées dans une formation professionnelle. Malgré les mesures prises ces dernières années pour simplifier le passage du permis et renforcer les effectifs d'inspecteurs, la pression sur certains territoires concernant le nombre de places disponibles à l'examen reste préoccupante.

Par conséquent, il conviendrait de définir les zones les plus en tension afin de répondre à cette problématique sociétale qui tend à concerner l'ensemble du territoire national. Les conséquences économiques pour les autoécoles et PME locales sont également significatives. En effet, bon nombre d'élèves ne sont pas en mesure d'attendre plusieurs mois avant de passer leur permis, mais aussi de financer les heures de conduite supplémentaires induites par ce facteur conjoncturel et renoncent donc à s'inscrire. Elle l'interroge donc sur les actions que le Gouvernement entend mettre en œuvre pour réduire les délais d'attente à l'examen du permis de conduire et garantir un accès équitable à cette épreuve sur l'ensemble du territoire.

Réponse du Gouvernement (décembre 2025)

L'examen du permis de conduire demeure le premier examen de France avec notamment en 2024, 1,8 millions d'examens pratiques du permis de conduire (dont 1,6 millions d'examens de la catégorie B). Pleinement conscient de la forte tension sur l'accès aux places de l'examen pratique du permis de conduire, le Gouvernement vient d'annoncer des mesures d'application immédiate visant notamment à créer 80 000 places d'examens supplémentaires pour le permis B d'ici la fin 2025. Par ailleurs, le Gouvernement poursuit les recrutements d'inspecteurs, ainsi 88 ont été recrutés en 2024 par concours dont 38 postes supplémentaires et 108 en deux concours en 2025. De plus, 10 postes supplémentaires seront créés dès 2026, afin de renforcer la capacité de réalisation d'examens pratiques. Les inspecteurs retraités seront également sollicités pour réaliser des examens sous conventions et appuyer ainsi les départements en tension. Des instructions seront données aux préfets pour mettre en place ce dispositif rapidement dans les départements en difficulté. Les principaux indicateurs liés au permis de conduire dans les Pyrénées-Atlantiques sont actuellement satisfaisants : le délai médian annualisé, délai de passage entre la première et la deuxième épreuve pratique du permis de conduire, s'élève à 63 jours et est inférieur au délai médian national de 81 jours. Le taux de réussite annualisé de 63,19 % est lui aussi supérieur au taux moyen national de 60,97 %. Le Gouvernement demeure pleinement mobilisé pour améliorer l'accès à l'examen du permis de conduire et réduire les délais d'attente, en tenant compte des spécificités territoriales. Le ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur a, à cette fin, annoncé le 31 juillet dernier une mission dédiée à l'amélioration de l'accès à l'examen du permis de conduire. (Lire la suite en ligne)

Lire la QEG en ligne

EN CIRCONSCRIPTION

Vue depuis l'espace restauration de l'hôtel Okko de Bayonne.

Vœux 2026 : pour une nouvelle année porteuse de progrès au service de l'intérêt général

Voir un extrait de l'intervention

Interventions en milieu scolaire : une jeunesse curieuse, engagée, citoyenne

Voir un extrait de l'intervention

Echanger avec nos jeunes et découvrir à quel point ils sont curieux et soucieux de l'avenir de notre société m'enthousiasme toujours et me rassure.
C'est pourquoi c'est à chaque fois un grand plaisir d'accéder aux sollicitations de visites des établissements de la circonscription afin de répondre aux questions de leurs élèves.
Au mois de janvier, je me suis rendue au lycée Largenté, face à des élèves de terminale avec qui nous avons parlé de l'actualité nationale et internationale et des défis à relever collectivement.

Ce même mois, je suis également allée à l'école du bourg de Mouguerre, face à des élèves de CM1 qui ont posé de nombreuses questions. Il n'y a pas d'âge pour appréhender sa citoyenneté.
Enfin, j'ai eu le plaisir de rencontrer les élèves de CM2 de Sainte-Agnès et de 6ème de Saint-Joseph de Bayonne, qui ont été sélectionnés pour participer au concours du Parlement des enfants. Ils rédigent une proposition du loi sur le thème de « La protection des mineurs contre les dangers des réseaux sociaux ».
La jeunesse mérite que l'on continue à se battre pour défendre son avenir.

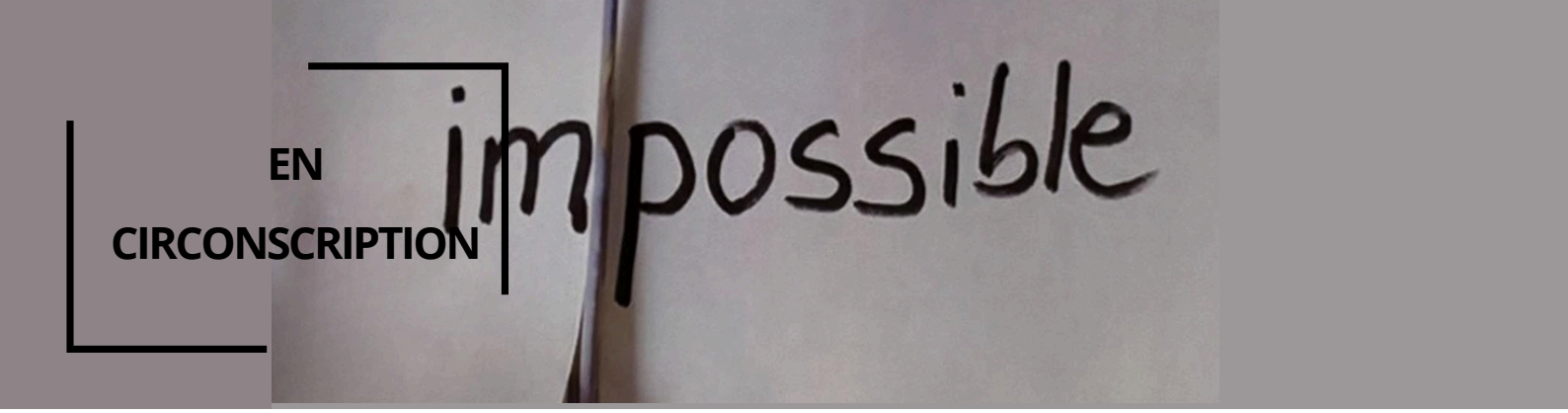

EN CIRCONSCRIPTION

Adoenia : structure d'accompagnement et d'écoute pour nos jeunes

Le 9 janvier dernier, je suis allée à Adoenia, la Maison des adolescents de Bayonne. Cette visite m'a permis de découvrir le rôle central de cette structure dans l'accompagnement des jeunes de 11 à 21 ans.
Adoenia propose un soutien global grâce à une équipe pluridisciplinaire composée d'éducatrices, d'infirmières, de psychologues, de pédopsychiatres, de personnels administratifs ainsi que de professionnels du numérique, dont des « promeneurs du net ».
Les adolescents y trouvent une aide précieuse sur des enjeux variés : santé mentale, sexualité, addictions, scolarité, orientation, précarité, violences ou encore démarches administratives variées. Cette visite m'a aussi permis d'échanger autour de RESOLAB, développé par LaNum, Agence Numérique Pays Basque, structure soutenue par la Communauté d'agglomération qui accompagne les acteurs locaux dans l'innovation numérique.
En tant que députée, ces rencontres de terrain sont essentielles et éclairantes afin de comprendre les réalités vécues par nos jeunes et viennent nourrir le travail législatif à la lumière des réalités du territoire.

Maisons partagées GUREKIN à Urt : cohabiter et créer du lien social

Le 19 janvier dernier, je visitais à Urt les maisons partagées GUREKIN. Un beau projet pour créer du lien social et rompre avec l'isolement de nos aînés.
Alors que la part des personnes âgées ne cesse de croître en France, s'impose en effet une réflexion essentielle : comment vivre pleinement et vieillir sereinement tout en restant entouré lorsque l'on prend de l'âge ?
C'est face à ce constat que naissent des projets inspirants à l'image des maisons partagées GUREKIN.
GUREKIN, c'est un petit collectif de 7 à 10 seniors de plus de 65 ans. C'est un magnifique exemple d'habitat inclusif avec un objectif : vieillir heureux.
Ce projet territorial concret me rappelle une conviction forte : c'est collectivement que se construisent les réponses aux défis sociaux, écologiques et démocratiques.

Économie locale : À la rencontre de Kollect Tech qui conçoit des toilettes nouvelle génération

Fin décembre dernier, j'ai visité aux côté de mon collègue Peio Dufau, un tiers-lieu qui abrite une entreprise locale innovante et inspirée : Kollect Tech.
Kollect Tech, c'est une équipe de trois personnes qui conçoit et fabrique des toilettes sèches nouvelle génération.
Autonome, connectée, sans eau ni produits chimiques, cette innovation apporte assurément une réponse concrète aux enjeux environnementaux actuels.
En proposant une alternative à la chasse d'eau, responsable de près de 20% de la consommation domestique d'eau potable, l'entreprise s'inscrit pleinement dans une logique de sobriété énergétique, d'économie circulaire et de souveraineté alimentaire, notamment grâce à la valorisation de l'urine comme fertilisant naturel.
Un beau projet, concret, que je soutiens pleinement, et qui illustre le caractère innovant et dynamique de notre territoire. Bravo !

De voeux en voeux...

En début d'année, c'est toujours avec un plaisir renouvelé que je me rends -dès que mon agenda me le permet- aux cérémonies de voeux organisées par les élu.e.s de mon territoire.
Ces moments d'échanges sont précieux pour partager les projets et renforcer les liens entre celles et ceux qui font vivre nos communes.

7 JANVIER
Bayonne

10 JANVIER
Briscous

11 JANVIER
Saint-Pierre d'Irube

16 JANVIER
Villefranque

17 JANVIER
Urt

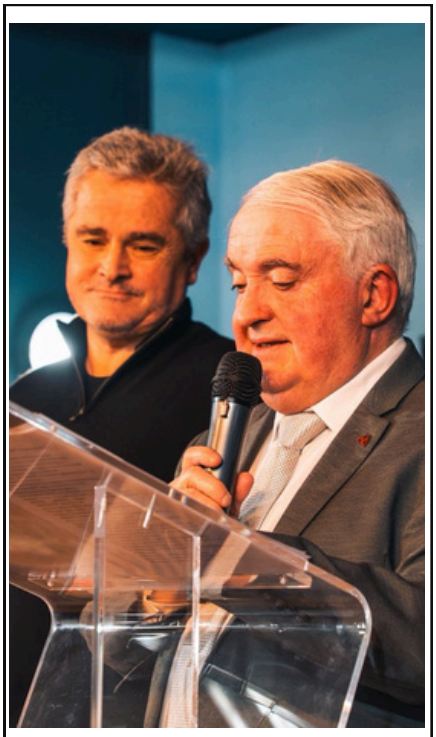

31 JANVIER
Mouguerre

4 JANVIER

Exceptionnellement, la Commission des lois était décentralisée à l'Ecole de la Magistrature à Bordeaux. Elle a eu lieu devant les 500 auditeurs de justice, futurs magistrats.

11 JANVIER

Dimanche 11 janvier, j'étais invitée à la cérémonie des vœux de Madame la Maire de Bardos, Maider Béhotéguy. L'occasion de dire MERCI à tous les pompiers volontaires de la commune. Bravo pour votre engagement !

21 JANVIER

Ce soir j'étais invitée par France Télévisions et par France Télévisions Cinéma , dans le cadre de l'opération « les mercredis de France TV » à assister à l'avant première du film *LOL.2 0*. Les « mercredis » sont ouverts à tous et gratuits sur réservation des places.

29 JANVIER

Jeudi 29 janvier dernier, j'organisais une cérémonie de vœux tenue au sein de l'espace restauration de l'hôtel Okko. Une belle occasion de faire le point sur les évolutions de l'année écoulée, d'aborder, ensemble, les défis actuels et à venir ; et de permettre à chaque convive de découvrir -si ce n'était encore le cas- un point de vue imprenable sur Bayonne et les Pyrénées.

Ciel de feu au-dessus de la Rhune, jeudi 29 janvier, lors de la tenue de ma cérémonie de vœux.
Une vue imprenable sur les Pyrénées et Bayonne, au coucher du soleil, depuis l'espace restauration de l'hôtel Okko.
Un point de vue qui vaut assurément le détour !

POUR ME CONTACTER

Permanence de Bayonne
(sur rendez-vous)

7, chemin de la Marouette
Espace Toki Lana
(4ème étage)
64100 Bayonne

colette.capdevielle@assemblee-nationale.fr
06.84.46.36.33

À l'Assemblée nationale

Colette Capdevielle
126, rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

www.colette-capdevielle.fr

facebook.com/colette.capdevielle

x.com/c_capdevielle

instagram.com/capdeviellecolette